

Déclaration préalable du SNUDI FO 35 à la CAPD du 29 janvier 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Je serai bref. Vincent PEILLON, sourd aux protestations des enseignants a fait le choix du conflit avec eux pour imposer des réformes qui suscitent au mieux doutes et inquiétudes, mais le plus souvent un rejet total. Il a présenté son projet de loi dit de refondation de l'école en conseil des ministres le 23 janvier, au lendemain d'une grève massive des enseignants du premier degré à Paris, le jour où des milliers de manifestants dans toute la France lui demandaient d'abandonner ses projets. Obstiné dans le mépris, il a publié samedi son décret de réforme des rythmes scolaires dans le premier degré, réforme qui conduira à une dégradation des conditions de travail des salariés que sont les enseignants, sans améliorer aucunement les conditions d'apprentissage des élèves.

Les fédérations de l'Education Nationale se sont réunies hier soir à Paris au siège de la CGT. La FNEC FP FO avait mandat de proposer une grève nationale pour exiger l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et l'abandon du projet de loi de refondation de l'école. C'était également le mandat donné par son congrès aux responsables de la CGT Education.

Le 12 février, les fédérations de l'Education FNEC FP FO, FERC CGT, SUD Education, CNT et FAEN appelleront donc l'ensemble des personnels à la grève nationale pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, l'abandon du projet de loi de refondation de l'école.